

Le Brame Syndical

Édition: n°6
Septembre
2015

Édition Spéciale : Pourquoi soutenir un syndicat?

Les syndicats assurent la défense collective et individuelle des intérêts des salariés, au niveau national et à l'échelle de l'entreprise.

Par le biais de leurs délégués, ils assurent un rôle de **communication** important au sein de l'entreprise : en transmettant aux salariés les informations obtenues lors des réunions ou encore en informant les salariés sur leurs droits individuels.

En cas de **conflit avec l'employeur**, les syndicats défendent les intérêts des salariés auprès des directions et peuvent engager toutes sortes d'actions de protestation. Dans les cas de conflits individuels, ils peuvent accompagner les salariés à des entretiens, défendre leurs intérêts auprès des instances hiérarchiques, les soutenir en cas de litige débouchant sur une procédure judiciaire.

Les syndicats sont aussi des **acteurs du dialogue social** entre l'État, les employeurs et les salariés.

En effet, les syndicats reconnus comme représentatifs peuvent signer avec le patronat des conventions collectives qui règlent les conditions de travail pour l'ensemble des salariés.



Une question ? Appelez un élu CFTC !

Sujet	Prénom	Tel	Sujet	Prénom	Tel
Versailles UP	William B. Sylvain S.	06 09 54 32 86 06 26 32 24 74	Fontainebleau UP	Julien V. Florent J. Sophien C.	06 78 00 63 42 06 35 02 00 95 06 23 67 39 12
Normandie UP	Michel F.	06 23 97 73 19	Picardie UP	Xavier D.	06 24 62 28 78
NPC UP	Maxime B.	06 72 75 03 33	CHSCT	Sylvain S.	06 26 32 24 74
Logement	Thomas M. Sylvain S.	06 60 90 84 80 06 26 32 24 74	Habillement	Julien V. Arnaud L.	06 78 00 63 42 06 23 97 73 17
Œuvres Sociales	Willy B. Jonathan P.	06 10 73 14 21 06 10 41 02 78	Formation	Arnaud D. Mickael C. Willy B.	06 34 08 81 05 06 51 07 84 84 06 34 08 81 12

Pour les négociations Nationales et Territoriales, les accords, les conducteurs de travaux et les salariés de droit privé du régime général : Téléphonez à Willy 06.34.08.81.12

Pourquoi soutenir la CFTC ?

Notre équipe CFTC favorise la négociation, la discussion, jusqu'à la médiation avant toute action plus revendicative. Pour notre organisation, la grève n'est que l'ultime solution lorsque tous les autres moyens n'ont pas donné satisfaction. Mais cela ne nous a pas empêché de saisir l'inspection du travail ou le conseil de prud'hommes lorsque l'ONF ne respecte pas les accords. Nous sommes un « syndicat de construction sociale ».

La CFTC laisse à ses représentants une très grande liberté et indépendance, consciente qu'ils sont plus au fait de la réalité pour défendre les travailleurs sur le terrain.

Pour nous soutenir, votez CFTC dans l'entreprise ainsi qu'aux élections MSA et Chambre d'Agriculture (prochaine élection en 2019), mais c'est également en devenant adhérent (76 € en 2016 ouvrier et TAM) avec un crédit d'impôt de 51 €).

Les plus d'être adhérent CFTC : des contacts privilégiés.



Pour vos questions en droit du travail, Claire et Marilène, vos juristes professionnelles sont là pour vous répondre. Mais également une protection juridique (sous conditions) dans le cadre de l'activité professionnelle (mise à disposition d'un avocat)

La Vie à Défendre

Pour toutes autres questions d'ordre juridique (problème de voisinage, assurance, consommation, accident, réparation...), vous avez accès à l'assistance juridique de la MACIF gratuitement.



Un problème avec la MSA Ile de France, ou besoin d'un conseil, notre élue CFTC Priscilla est là pour vous aider.

Un problème avec la prévoyance de l'ONF, notre partenaire Klésia nous permet d'avoir un contact direct et rapide en cas de problème. Denis répondra à vos questions.



Vous recevrez des informations sur l'actualité sociale et économique en France et en Agriculture (La lettre Confédérale, La Vie à défendre et le CarrefourAgri).

Vous souhaitez soutenir l'équipe CFTC : contactez maintenant vos délégués.